



Repond Brice, Berset Alexandre

Encourager la sobriété énergétique dans les industries grâce à des outils financiers efficaces

Cosignataires : 0

Réception au SGC : 07.03.23

Transmission au CE : *08.03.23

Dépôt et développement

Le constat est alarmant : la situation énergétique actuelle est préoccupante, et cela est reconnu par les fournisseurs d'énergie à différents niveaux ainsi que par le monde entier. Si la guerre en Ukraine y est pour beaucoup, d'autres facteurs montrent que ce problème va persister dans les années à venir. Les secteurs les plus énergivores de notre société sont les transports, le chauffage et l'industrie, et c'est sur ce dernier secteur que se concentre le présent postulat.

Malgré le renvoi de la loi sur le climat cantonale (LClim), les objectifs des accords internationaux en matière d'énergie demeurent. La stratégie énergétique 2050 vise à réduire la consommation d'énergie, et la meilleure façon d'économiser de l'énergie est de ne pas l'utiliser. Les entreprises fribourgeoises sont conscientes de la problématique et cherchent à s'améliorer chaque année. Toutefois, les mesures prises par les différents acteurs ne sont pas assez ambitieuses par rapport aux objectifs énoncés, et il est donc crucial de trouver des méthodes complémentaires pour respecter nos engagements.

Selon l'étude menée par l'Agence internationale de l'énergie (AIE) intitulée "Efficacité énergétique des entreprises - Perspectives mondiales et défis à relever", l'une des principales raisons pour lesquelles les entreprises ne parviennent pas à mettre en place des mesures d'efficacité énergétique est le manque de ressources financières. Fort de ce constat, nous demandons à l'État de Fribourg de rédiger un rapport décrivant les outils actuels ou potentiels permettant aux industries de réduire leur consommation d'énergie grâce à un soutien financier.

Nous demandons que ce rapport aille au-delà d'un simple *listing* d'outils tels que les subventions, crédits d'impôts, règlements sur les performances énergétiques, programmes d'efficacité énergétique, etc. Nous demandons que ce catalogue d'outils décrive en détail comment, à l'échelle cantonale, de tels outils peuvent être mis en place de manière efficace pour encourager la décarbonisation des entreprises grâce à des pratiques économes en énergie. Nous demandons également que le rapport chiffre ou estime, pour chaque outil proposé, l'impact de réduction énergétique que son application généralisée à la majorité des entreprises aurait, ainsi que les économies financières pour les entreprises et les coûts pour l'État qui en découleraient. Le rapport établit également une priorisation des mesures potentielles notamment selon leurs faisabilités, leurs effets et leurs coûts.

Enfin, nous demandons que ce rapport propose de nouvelles pistes et des outils existants dans d'autres cantons suisses ou à l'étranger. Parmi les nouveaux outils envisageables, nous pouvons par exemple imaginer une généralisation du cas GESA SA, qui a décidé de récompenser les entreprises clientes qui utilisent plus de 100 000 kWh en leur accordant une rémunération financière pour les économies réalisées en janvier, février et mars 2023.

*date à partir de laquelle court le délai de réponse du Conseil d'Etat (5 mois).